

Compte-rendu Réunion HFDS TFi du 11/03/2020

Date : 11/03/2020

Rédacteur : Secrétariat TFi

Participants :

- * Pilotes et secrétariat TFi
- * SGDSN et HFDS Ministères

1°/ Ordre du jour

- Point de situation (notamment Corse –Montpellier)
- Points d'organisation interministérielle (cellule sit./ cellule anticipation/ cellule décision : 2 réunions par semaine lundi et jeudi)
- Éléments à aborder :
 - o Projet de circulaire « rassemblements »
 - o Parcs d'attraction
 - o Bateaux et croisières
 - o Voyages scolaires / séjours de vacances

2°/ Propos liminaires

Corse :

+16 cas et la question est posée d'étendre les mesures de freinage au-delà de la situation actuelle sur toute l'île et à quelle date ?

Une réunion devait se tenir avec les élus corses demain à un horaire à déterminer.

Nous sommes toujours en attente de la note sur la vente à perte des gels hydro alcooliques.

Point d'attention : beaucoup de Préfets contactent directement la TFi ou Matignon, il faut qu'ils passent par la cellule Covid19 du MI, qui traite ou répercute à la task force situation

3°/ Organisation TFi

En raison de l'activation des cellules Situation et Anticipation au MSS, les horaires de la TFi Décision apparaissent décalés. Elle pourrait utilement se tenir plutôt le matin de 10h à 11h. Par ailleurs, pour rester cohérent avec la communication gouvernementale l'idée est de limiter les réunions en présentiel et que les TFi se limitent dans ce format le lundi et le jeudi.

Rappel de l'utilisation des boîtes fonctionnelles ministérielles. A titre d'exemple que les préfets saisissent bien la boîte covid-19@interieur.gouv.fr

Les travaux réalisés en anticipation ne sont pas diffusés au-delà de la direction de crise.

4°/ SGDSN

Question de l'entrée en négociation en Chine avec les entreprises qui se proposent ;

Quid de l'avis du HCSP rendu sur l'utilisation des masques ;

Les masques FFP3 ne figurent pas dans l'arrêté de réquisition ;

L'état actuel des stocks de masques ne peut couvrir les besoins indispensables à l'activité de soins, et au maintien de la vie économique. Il faut définir strictement dans ces secteurs les personnels (en dehors des PCA) qui doivent porter des masques. Une réunion est organisée à 18h avec l'agence de l'innovation sur des solutions alternatives aux masques chirurgicaux.

5°/ Arrêté de limitation des rassemblements du 9 mars

Date d'application de l'arrêté du 9 mars qui prévoit de s'arrêter au 15 avril, poserait des soucis aux entreprises alors que c'est le résultat d'une demande du MEF. Il faudrait trouver un moyen d'aller au-delà de cette date parce qu'il est peu probable que l'épidémie se termine à cette date.

Sur les parcs d'attraction et autres lieux de loisirs, la notion à retenir est l'unité de lieu comme cela sera précisé dans la circulaire du MI.

Bateaux et croisières : le bateau est considéré comme une unité de lieu. Chaque port doit interroger le navire à l'approche sur l'état sanitaire des passagers. En situation insulaire, il est demandé que les préfets et les ARS installent des simili PMA. Par ailleurs, sera soumise ce soir la proposition que la saison des croisières soit stoppée pour la Caraïbe et pour la Corse. L'outre-mer demande des décisions distinctes pour les îles du Pacifique.

6°/ voyages scolaires

Les voyages scolaires sont aujourd'hui sans limitation, tout comme les centres d'accueil, il semble opportun de poser la question de leur maintien, alors que la situation épidémiologique progresse. La question est posée plus nettement pour les vacances scolaires, à trois semaines des vacances de printemps. Cela pose la question pour les actions sociales notamment des ministères de trouver des solutions de substitution.

7°/ Tour de table

Education nationale :

- Sujet des arrêtés préfectoraux qui ne visent pas de façon homogène les établissements scolaires
- Sujet de la FAQ du SIG sur la doctrine maintien à domicile d'une personne contact.

Agriculture :

- Rupture de certaines productions en l'absence de masque. Rappel de la doctrine

DGT

- Les entreprises s'interrogent sur la possibilité d'utiliser les masques réquisitionnés => pour le SGDSN peuvent être utilisés ceux qui relèvent des EPI
- Doctrine utilisation des masques périmés => diffusion si possible de la doctrine santé

Justice

- Sera preneur de doctrine partagée avec les autres HFDa sur les rotations de personnels

MI

- Participations des forces de sécurité civile et des AASC aux établissements de santé

Prochaines réunions

- ✓ Réunion HFDS demain 12/03 à 10h
- ✓ Réunion Préfets et DGARS demain 12/03 à 17h

Idée de travaux en anticipation :

- la gestion des enfants si les centres d'hébergement sont fermés.
- la gestion des déchets